



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 septembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 67

Votants : 73 (dont 6 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

N°31

OBJET :

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

BELLERIVE SUR
ALLIER

BD 383p

CESSION

EXCELSIA

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludvine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (à partir de la délibération n°13), Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°7), Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. François HUGUET à Annie DAUPHIN, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Corinne IBARRA à Sylvie DUBREUIL, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD, Christophe DUMONT.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

- 5 OCT. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 5 OCT. 2020

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Vu l'acte de vente signé le 11 avril 2013 entre la Société d'Economie Mixte de Vichy et Vichy Val d'Allier relatif à l'acquisition par la communauté d'agglomération, notamment de la parcelle cadastrée BD 383 située route de Gannat à Bellerive sur Allier,

Vu l'avis du Pôle d'Evaluations Domaniales de la Direction Générale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme en date du 15 mai 2020, estimant une emprise de 2400 m² de la parcelle précitée au prix de 97 000 € H.T.,

Considérant l'intérêt manifesté par les représentants de la société EXCELSIA, vétérinaires, de déplacer leur activité actuellement exercée dans des locaux situés 16 route de Gannat à Bellerive sur Allier, dans un bâtiment à édifier sur une partie du terrain se trouvant en face, de l'autre côté de la RD 2209, cadastré BD 383 appartenant à Vichy Communauté,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de Vichy Communauté de répondre favorablement à de telles demandes d'implantation et de développement sur le territoire communautaire,

Considérant l'accord intervenu entre Vichy Communauté et les représentants de la société EXCELSIA sur un prix s'élevant à 55 € du mètre carré,

Propose au Conseil Communautaire :

- de céder à la Société EXCELSIA ou toute personne morale qu'elle se substituerait, une emprise de 2117 m² à détacher de la parcelle cadastrée BD 383 (cf plan annexé), située route de Gannat à Bellerive sur Allier, au prix de 55 €/m²,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou Madame la Vice-Présidente déléguée à la gestion patrimoniale pour signer tous les documents et actes afférents à cette cession (compromis de vente, documents d'arpentage, vente, etc ...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les recettes et dépenses inhérentes à cette transaction seront imputées au budget principal de Vichy Communauté pour l'année 2020,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 24 septembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Commune : 003023
Bellefève-sur-Allier

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :



Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 23/07/2020 par M J.P. SERRE géomètre à VICHY.....

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A , le

Document dressé par
J.P. SERRE, Géomètre-Expert...
à VICHY.....

Date 23/07/2020.....

Signature :

19-1164

Section : BD
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : régulier <20/03/80
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 23/07/2020

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien reconnu du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité compétente).



VICHY COMMUNAUTÉ
M. le Président / *Nicolas Coullange*
Vice-président / *à la gestion*
Patriarcale
[Signature]

Pour la Société à créer
M. BALZER Alexandre M. CALVI Mathieu

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 31 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2020 - BELLERIVE SUR ALLIER - BD 383p - CESSION
EXCELSIA

.....
Date de décision: 24/09/2020

Date de réception de l'accusé 05/10/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24SEP2020_31

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200924-24SEP2020_31-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .2

Domaine et patrimoine

Aliénations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 31.pdf (99_DE-003-200071363-20200924-24SEP2020_31-DE-
1-1_1.pdf)